

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 42 (1904)
Heft: 25

Artikel: Lâi z'écoffâi
Autor: T.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-201231>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

trainement dans l'art de vous secouer le ventre, ce particulier nous donna un bon coup de main.

Un autre cas est survenu sur la ligne de Thoune à Münsingen. Dans un petit coupé était assis un jeune homme de bonne mine vis-à-vis d'une voyageuse encore plus jeune et plus jolie que lui. Ils se regardaient tendrement, sans échanger un mot. Tout à coup, la paroi du côté du jeune homme craque sous la poussée de la portière, et vlan! voilà un cœur qui pénètre comme une bombe dans le corps de la jeune fille. Elle aurait pu mourir du coup, la belle enfant. Fort heureusement, le chef de train rentra au même moment, pour sortir par l'autre portière, à côté de laquelle se trouvait la jeune fille, et l'inévitable secousse renvoya le cœur d'où il était venu. Mais, lorsque les voyageurs furent un peu remis de leur émotion, ils s'aperçurent que c'était le cœur de la jeune fille que la seconde secouée supplémentaire avait projeté dans le jeune homme. Que vouliez-vous que fissent alors ces deux êtres, si ce n'est de s'unir pour toujours! Leurs noces se célébreront vraisemblablement à Münsingen, en souvenir du coin de pays où le supplément de secousse a eu une répercussion si profonde dans leur destinée.

Qu'on ne croie pas d'ailleurs que les chemins de fer fédéraux aient seuls le privilège des nationales secouées supplémentaires. On vous en gratifie avec une égale liberalité sur les autres réseaux. La gentille petite ligne du Gürbetal elle-même n'en est pas exempte. Mais aussi à quoi voulez-vous qu'emploient leurs forces de solides gaillards à qui leur service ne permet pas de jouer aux quilles! Peuvent-ils vraiment se distraire autrement qu'en lancant les portières contre les parois tremblantes des wagons?

Puissent les formidables secousses supplémentaires continuer à faire la joie du personnel des trains et ne pas voir leur règne finir par l'emploi des portes à glissière, telles qu'on les voit dans les voitures des tramways et ailleurs encore!

Prévoyance enfantine. — C'était à la gare de Renens, il y a quelques jours.

Un garçonnet arrive tout en pleurs se réfugier entre les genoux de sa maman qui tricote devant la porte de la maison.

— Qu'as-tu, mon chéri?

— C'est... hi... hi... hi... c'est Henri qui, hi... hi... hi... qui m'a donné des coups... hi... hi... hi...

— Eh bien! ne sais-tu pas les lui rendre?

— Je... peux pas, hi... hi... hi...

— Et pourquoi?

— Pace que je lui les ai déjà rendus avant... hi... hi... hi... hi...

Au bon vieux temps.

Les articles de deux de nos collaborateurs sur le costume vaudois, qui s'en va avec la simplicité des mœurs, nous rappellent que le doux Pierre Viret se plaignait déjà du luxe des vêtements. Voici ce qu'il dit dans son curieux ouvrage intitulé *Le Monde à l'Empire* (jeu de mots pour: « le monde allant pire »).

« Il n'y a si petit marchant qui ne veuille contrefaire le gentilhomme. Il n'y a presque si meschant coquin (l'homme de rien) qui ne veuille porter un bonnet de velours, et avoir tapis et vaisselle d'or en sa maison; ou s'il ne le peut avoir, il s'addonnera à toutes cautelettes (ruses), tromperies et mauvaises pratiques pour y parvenir comme les autres... »

« J'ai contemplé l'estat des laboureurs, des paisans, artisans et hommes mécaniques, mais ay resté tout estonné de voir leurs ruses, finesse, déloyautés, tromperies et larres-

cins. Je ne l'eusse jamais cru si je ne l'eusse expérimenté. Quant aux mœurs et à la manière de vivre, j'ai bien peu trouvé de ces bons anciens, qui eusse retenu celle simplicité, innocence et preud'hommie de l'âge d'or et d'argent ».

Viret écrivait ceci au XVI^e siècle!

C'est de lui aussi qu'est cette boutade: « Autrefois les évêques étaient d'or et les crosses de bois; aujourd'hui, au rebours, les crosses sont d'or et les évêques de bois ».

Les « ratés ».

Nous détachons d'une causerie de François Coppée, sur le « dilettantisme », le portrait suivant des ratés d'autrefois et de ceux d'aujourd'hui, qui est tout à fait nature.

* * *

« Les ratés! Mais j'en ai connu de charmants. Il est vrai que c'était autrefois, quand, je vous assure, nous avions des mœurs plus douces. Pareils aux soldats qui, leur congé fini, comprenaient qu'ils n'ont point le bâton de maréchal dans leur giberne, rentrent dans leurs foyers, les braves gens dont je vous parle se décourageaient, se résignaient et retournaient chez eux. Ils y devenaient n'importe quoi: notaires, pharmaciens, petits rentiers, mais, presque toujours, des hommes très aimables. Ils avaient du goût, achetaient quelques meubles anciens, possédaient une bibliothèque choisie. Ils causaient de choses intéressantes, évoquaient les souvenirs de leurs années de Paris. Ils faisaient les délices de leur cercle, l'orgueil de leur petite ville, et, trouvant dans cette célébrité locale quelques satisfactions d'amour-propre, ils étaient à peu près heureux et — je le répète — de fort agréable compagnie.

Tandis que les ratés d'à présent restent à Paris et s'acharnent à une lutte épuisante et vainue. Ils travaillent toujours de moins en moins, — car la fatigue se fait sentir quand même, — mais ils continuent à se surchauffer l'imagination, à se baratter la cervelle dans les cénacles où, à force de théories sur l'art, la littérature, la politique, la sociologie, on finit par dire des choses incompréhensibles pour les autres poètes et les autres hommes d'Etat du café d'en face. Ils forment des groupes, ne se quittent plus, toujours s'excitant, se détestant — car, entre eux, ils se détestent; — et, au bout de quinze, vingt ans, — cela dépend des natures, — ces malheureux Tantale des fruits d'or du succès, aigris, névrosés, pleins de bile et de rage, rêvent d'un cataclysme, ont les cauchemars d'un Erostrate et se transforment tout doucement en petits Nérons en chambre.

Bien entendu, il serait ridicule de prendre leurs manifestations au tragique et de ne pas faire chez eux la part du paradoxe, de la pose et de la mystification. Encore une fois, il faut surtout les plaindre, mais, à coup sûr, sans espoir de les apaiser.

Hélas! A quiconque gémit: « J'ai faim! » on pourrait, je le crois fermement, par un effort de toutes les bonnes volontés, répondre toujours: « Voici du pain! » Mais que dire à cet insensé qui court sur vous, les yeux hors de la tête, et vous jette en pleine figure: « J'ai du génie! Je veux de la gloire! »

On grand abus.

L'âi a on pare d'ans, dein on veladzo tot proutse d'ice, iò lou syndico étai on grand diabolo dé comis. Lâi avai z'u 'na tenablia dâo conseil générat. Coumeint l'avant fê dâo mauvais l'annae d'avant, lou préfet étai vegnia à la tenablia et lâo z'a fê on discou su l'écono-

mie, que ne faillâi pas trâo dépeinsâ, etcétra.

Po bocliâ, leur z'a de: « Il ne faudra pas que cela se renouvelle, car j'ai constaté qu'il y a un grand abus dans vos comptes. »

Lou syndico, qu'on lâi desavé « lou grand », a démandâ la parole et quand l'a z'ue, lâi fe: « Je demande pardon à M. le préfet, mais le grand n'a pas plus bu que les autres. »

Tot lo mondo s'est épécliâ dè riré, lou préfet assebin, et la tenablia a été lévaie.

LUC.

La fête des fleurs.

La commission d'organisation de l'*Exposition d'horticulture*, qui aura lieu cet automne à Lausanne, s'est réunie dernièrement sous la présidence de M. de Crouzaz, commissaire général.

L'objet principal de cette réunion, dit M. L. B. dans le *Journal d'horticulture*, était l'adoption du plan présenté par la commission de construction. Comme on se souvient, le concours ouvert pour l'élaboration de ce plan n'avait pas donné de résultat, soit que la modeste récompense promise n'ait tenté personne, soit que les grandes difficultés, provenant surtout des nombreux et immenses arbres qui ombragent la place de Montbenon, ait rebuté les amateurs. Le plan présenté, étudié par la commission de construction et dessiné par MM. Ch. Guilloud, horticulteur, et Ch. Bonjour, architecte, a obtenu tous les suffrages et sera exécuté sans grandes modifications.

Après un rapport sommaire des différentes commissions, M. le commissaire général les invita à se mettre vigoureusement à l'œuvre et chacun remporta l'impression que l'organisation de l'*Exposition* était entre bonnes mains.

Les exposants sont dès maintenant assurés que le cadre sera digne du tableau; à eux de préparer et d'apporter des produits capables de soutenir la réputation de notre vieille société et de justifier les sacrifices qu'elle s'impose. Espérons qu'il régnera parmi tous les membres de notre société une grande émulation, afin que cette Exposition puisse être comparée avantageusement à celles qui l'ont précédée.

Lausanne, le 11 juin 1904.

Mon cher Conteur,

Depuis tantôt trois semaines, vous taquinez les Allemands à propos de leur fausse prononciation française. Je veux bien croire que c'est par pure sympathie et pour leur prouver que vous les aimez bien.

Ne pensez-vous pas qu'il vaudrait mieux le leur témoigner d'une autre manière; en leur indiquant, par exemple, le moyen de savoir par eux-mêmes s'ils possèdent notre prononciation à fond. Cela serait simple.

Dites-leur tout bonnement quel lorsqu'ils sauront prononcer sans faux accent la phrase suivante:

Poisson sans boisson c'est poison,
nous n'aurons plus raison de rire.

Au revoir, mon bon Conteur.

PIERRE D'AUJOURD'HUI.

Lâi z'écoffâi.*

Ein veitzé z'ein iena que lâi a grand teimps que volliâve vo deré que dussé itré bin vretablio, que étâ contâie pè lo valet à la Marianne au taupi, lo dzo dè la noce à Feli, qu'on ein a tant rizu.

Dè tot teimps lâi a z'u dâi tire-legnus po vo gravâ d'allâ à pi dô tsau, que cein fâ mau âi z'erpellions quand faut martsi su lâi pierre cassâies, lâi z'étrobio, et quand fâ dâo dzallein tandi l'hiver quand faut frou dè l'foto. Tot parai y'en a que n'ont min dè solâ que cein fâ pedi dè lâi verre; dâi iadzo y'en a que sont bin benèze dè doutâ lâo solâ quand volliavont allâ à fellies quand faut montâ lâi z'égras po cein que font dâi pioullâies dâo diablio, mà se

* Cordonniers.

vo vollià savai porquie y'en a que n'ein ont mein, ye vè vo lo dère.

On paisan proutse dè la Brouie qu'avai prao d'enfants, martsivé trè ti su lão tsaussons po cein que y'avai grand temps que l'avai faute de preindré le cordagni ein dzornâ.

Quand l'ont z'u tot cein que faut po férè lão solâ, sont z'u queri lo quaque-pedze avoué sè z'ovrai po tot remettre à nàovè.

Apri dédjonâ, ion sè met à copâ dâi z'im-pignè, on autre à férè dâi legnus. La fenna, qu'etâi un bocon peignette et que sè démau-fiâvè dâi cordagni, volliâvè sailli que devant po preindre ào curti cein que lâi failli po son dinâ, fâ à l'orollie à son bouëbe, que caressivè lo tsat su lo fernet :

— Te fari atteichon que lâi z'écoffâi ne rôbant mein dè coei, reveindrai bintout.

Lo tatipose que voueitie trossâ lâi pointès dâo si u lâi dzénâo, et matchuilli lo fil po ne pas que prévolayant et que lâi gravavè, que cein a durâ prao grand temps.

Quand la fenna revint à l'hoto, lo bouëbo l'ot fòtemass et lâi criè tant que pao bramâ :

— Mère, lâi z'écoffâi n'ont rein robâ dè coei, mâ y'ont tant mè medzi dè fil.

Adon, vo laissè peinsâ lo resto, l'ont décampâ avoué lâi z'utis, et l'est du adon que n'ont mein z'u dè solâ po fourrà lâi pî dedein.

T.

Un de nos lecteurs nous adresse les deux faits suivants dont il nous garantit l'authenticité.

La bonne équipe. — Deux ouvriers se présentent chez un propriétaire de vignes et demandent de l'ouvrage. Ils sont embauchés.

C'est le soir, ils souuent copieusement et s'en vont se coucher.

Le matin, de bonne heure, tout le monde est à la vigne.

Le propriétaire et le domestique ordinaire de la maison, bêche en mains, se mettent résolument au travail.

Les deux ouvriers en font autant. Au bout d'un moment, l'un de ceux-ci fait à son compagnon, avec un fort accent français :

— Dis donc, toè, y te faut bêcher les corridors et moë je planterai les pieux.

* * *

Ce n'est pas du travail à la loupe. — Un ouvrier horloger, sans ouvrage et à bout de ressources, s'engage dernièrement chez un vigneron. Il faut bien vivre.

Le soleil était chaud et la bêche s'enfonçait difficilement dans le sol durci par suite du « provignage ».

N'en pouvant plus, notre horloger se retourne vers le propriétaire :

— Dites donc, patron, est-ce que vous avez piloté votre vigne ?

* * *

Ce n'est pas de la gnognotte! — Un négociant se présente chez un de nos présidents de tribunal.

— Que désirez-vous ? lui demande le magistrat.

— Je viens relativement à ma faillite, qui...

— Vous avez fait faillite ? répond le juge d'un ton brusque.

— Oui, Monsieur, de quinze cent mille francs.

— Ah ! très bien, donnez-vous la peine de vous asseoir, je vous prie.

* * *

Du crû. — Un petit garçon arrive en courant et appelle :

— Mère ! Mère !...

— Que veux-tu ?...

— Y a ces poisons d'abeilles qui ont rupé le miel et qui ont fôtu le camp !

Le bailli de Morges.

C'était au XVII^e siècle. Le bailli de Morges avait besoin de laquais. Il fait proposer la place au paveur Risold, qui l'accepte.

Quelque temps après, un avoyer de Berne étant mort, le beau-père du bailli de Morges se met sur les rangs. Le gendre joint son crédit à celui de son beau-père, espérant assurer ainsi le succès.

Pour être plus promptement renseigné du résultat de l'affaire, le bailli envoie à Berne son laquais, avec ordre de revenir aussitôt après l'élection.

En partant, Risold annonce à son maître qu'il espère fort lui apporter bientôt une heureuse nouvelle

— Oui, oui, répond sa seigneurie, il deviendra avoyer, comme toi bailli de Morges.

— Eh bien, monsieur, ayez la bonté de vous en souvenir.

— Oui, je te promets que si mon beau-père est avoyer, tu seras bailli.

Le beau-père fut nommé avoyer. Désireux de tenir la parole donnée à son laquais, le bailli intéressa ses amis à son projet et fit entrer Risold dans les Deux-Cents.

Le premier bailliage que tire Risold est celui de Morges.

Il ne savait ni lire ni écrire. Son premier soin, en arrivant dans son château, est de faire venir son secrétaire baillival ; ils conviennent, en particulier, que lorsqu'on viendra demander le sceau d'un mandat, le bailli le renverra au greffe pour être visé. Alors, s'il peut être visé sans inconveniit, le secrétaire y mettra dans un coin une légère marque qui servira de règle au bailli. Lorsqu'il n'y aura pas de marque, le sceau sera refusé.

Comme le secrétaire baillival était un honnête homme, on fut très content du bailli Risold et de sa préfecture.

La première année, étant à Berne pour rendre ses comptes, Risold mit deux bourses sur la table. L'avoyer lui demanda ses livres. Risold répondit que « ne sachantni lire ni écrire, il n'en avait point, mais qu'il avait soigné la portion de LL. EE. dans une des bourses et mis sa part dans l'autre ».

Le sénat se mit à compter les bourses. On trouva que, cette année, la part de LL. EE. était plus considérable que pendant les six ans des autres baillis.

Risold reçut de grands éloges, pour son exactitude ; on l'exhorta à continuer.

Il a fait un pavé qui a longtemps existé dans une des cours du château de Morges — peut-être existe-t-il encore ? Ce pavé est fait de petits cailloux du lac, plats, quoique roulés et posés de champ, avec compartiments.

Recette contre la chute des cheveux. — Faire un léger savonnage pour enlever les détritus qui enrascent la tête ; sécher soigneusement cheveux et cuir chevelu avec des linges chauds, puis faire, tous les jours, une friction excitante avec le mélange suivant : teinture de romarin, baume de Fioravanti et alcool camphré, de chaque 50 grammes, rhum, 100 grammes. Mettre, de temps en temps, sur les cheveux, lorsqu'ils paraissent trop secs, un peu d'huile d'amandes douces ou un peu d'huile de ricin aromatisée.

Le toit de la cure.

L'autre jour, à Bressonnaz, la toiture d'un « pont de danse » s'est écroulée sur les charpentiers qui étaient en train de l'édifier. Personne, heureusement, n'a été tué, ni même très grièvement blessé.

Cet accident nous rappelle l'histoire de la cure de Longirod. Au XVIII^e siècle, durant une nuit d'hiver, où le vent faisait rage, le pasteur de Longirod, blotti sous son édredon,

remerciait le Ciel de l'abri qu'il lui avait donné, quand soudain une rafale, plus violente que les précédentes, emporta le toit du presbytère.

A temps perdu. — David à l'assesseur est assis devant sa porte.

Passé M. le pasteur.

— Bonjour, David, comment ça va ?

— Co-cì, co-cà, mossieu le pasteur, tout à la douce.

— Dites-moi, mon cher, vous ne feriez pas mal de mettre un peu d'ordre dans vos « courtes » ; voyez donc qu'elles ont triste aspect.

— Vous avez raison, mossieu le pasteur. Oh ! bien, on ça fera à temps perdu, un dimanche, pendant le sermon.

La livraison de juin de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE contient les articles suivants :

Les idées politiques de Benjamin Constant, par Edouard Rod. — Amies cévenoles Roman, par J. Hudry-Menos. (Seconde partie.) — La lumière, son rôle biologique et thérapeutique, par le Dr Robert Odier. — La Mandchourie avant la guerre, par A.-O. Sibiriakov. (Troisième et dernière partie.) — Nicolas Beets et Camera obscura, par J.-M. Duproix. (Quatrième partie.) — Histoire de la petite Mérlette, Nouvelle, de Godfried Keller. — Russie et Japon, par Ed. Tallichet. — Chroniques parisienne, allemande, anglaise, russe, suisse, scientifique et politique. — Bulletin littéraire et bibliographique. — Table des matières du tome XXXIV.

Bureau de la Bibliothèque universelle :
Place de la Louve 1, Lausanne (Suisse).

Toutes les veines.

— Entre amies :
— Vous avez appris, ma chère, que le train a broyé Pierré Dari, dont la femme disait si souvent qu'il ne valait pas la corde pour le pendre.

— Oui, la voilà maintenant débarrassée de cette horreur d'homme.

Et puis, elle va toucher une forte indemnité de la Compagnie.

— Tous les bonheurs à la fois !

L'esprit de Cupidon. — Une jolie femme cause avec un de ses admirateurs.

— Depuis huit jours, dit-elle, je suis sur les épines.

— Je le crois bien... une rose !

Sincérité. — On complimentait un avocat sur l'éloquence qu'il avait déployée dans la défense d'un coupable.

— Ah ! dit-il, c'eût été bien autre chose si j'avais eu à soutenir l'accusation !

On demande l'auteur ? — L'auteur de l'amusante fantaisie « L'oncle Pierre et Sapho », que nous avons publiée dans notre dernier numéro, est *Gorgibus*, dont les « vaudoiseries » sont très connues et qui voulut bien écrire, pour notre Almanach de 1904, la désopilante boutade : « Le séroume guérisseur ». Le récit que nous avons donné samedi est extrait du recueil intitulé : « L'oncle Pierre ». On peut se procurer, au Bureau du Conte, les ouvrages de *Gorgibus*.

La vogue. — La vogue est à Bel-Air, au Kur-saal, où tous les soirs se pressent de nombreuses personnes, cherchant un refuge contre la chaleur, les soucis ou l'ennui. Hier, vendredi, ont commencé les représentations de *Erexice de nuit*, pièce militaire, et *La recommandation*, un acte de Max Maurey, deux grands succès où Villaret est fort applaudi. De plus, *Decerder*, un imitateur extraordinaire, dont les multiples transformations font la joie des spectateurs, puis un chansonnier, *André Gill*, qui nous vient en droite ligne de Montmartre, le pays du Chat-Noir, de joyeuse mémoire.

La rédaction : J. MONNET et V. FAVRAT.

Lausanne. — Imprimerie Guillout-Howard.